



LA GESTION DE LA MIGRATION EN SYRIE: UNE PERSPECTIVE GLOBALE

Salam Kawakibi

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2009/13

Module socio-politique

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes**

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne (Programme AENEAS)



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module socio-politique
CARIM-AS 2009/13

Salam Kawakibi

La gestion de la migration en Syrie: une perspective globale *

* Cette recherche est basée principalement sur des sources nationales et en premier lieu, sur les résultats non publiés du projet (La Syrie 2025) : le premier rapport national sur l'état de la population (2008), le deuxième rapport national du développement humain (2005), et le premier rapport national de la compétitivité (2008). L'accès à ces documents était possible grâce à l'aide précieuse de Jamal Barout, sociologue et Directeur du projet la Syrie 2025.

© 2009, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par «la région» dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes;
- Recherches et publications;
- Réunions entre académiques;
- Réunions entre expert et décideurs politiques;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région: économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

European University Institute (EUI)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italy

Tel: +39 055 46 85 878

Fax: + 39 055 46 85 762

Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

La présente note analytique propose d'analyser la situation migratoire en Syrie dans une perspective globale en étudiant les axes majeurs et les orientations de la migration entrante et de la migration sortante. L'auteur constate que la migration entrante est forcée dans la plupart des cas. Quant à la migration sortante, l'étude distingue trois grandes vagues principales couvrant le 20^{ème} siècle ainsi que les années 2000.

La conclusion démontre qu'une gestion politique migratoire en Syrie est quasi-absente et qu'il est essentiel de développer une politique migratoire institutionnelle et structurée afin de faire face aux défis de la migration.

Abstract

The analytical note analyses the migratory landscape in Syria in a global perspective and tackles the major orientations and dynamics of immigration to Syria and emigration from Syria. The author shows that immigration in most cases was forced. With regard to emigration, the study distinguishes three major periods throughout the 20th century and the beginning of the 21st century.

The conclusion demonstrates that migration management in Syria is quasi-absent and that it is essential to develop an institutional and structural migratory policy line so as to meet the challenges of migration.

Introduction

Cette étude propose d'analyser la situation migratoire en Syrie dans une perspective globale sans pour autant s'attarder sur les détails techniques et institutionnels. En étudiant les axes majeurs et les orientations de la migration entrante vers la Syrie, nous évoquerons ses raisons et ses impacts dans les domaines économique, social et politique. Nous constaterons que cette migration était forcée dans la plupart des cas. Quant à la migration sortante de la Syrie, nous distinguerons trois grandes vagues qui couvrent le 20^{ème} siècle ainsi que les années 2000. Dans ce registre, nous nous attarderons sur une période critique qu'avait connu cette migration durant les années 1980 en expliquant les caractéristiques et les causes de cette période migratoire.

Deux phénomènes qui ont influé sur le paysage migratoire syrien sont les remises des migrants et la fuite des cerveaux. Ces éléments permettent de cerner et d'évaluer la situation migratoire actuelle en Syrie.

Dans la conclusion, nous aborderons la question de la gestion du phénomène migratoire en Syrie et exprimerons quelques remarques et recommandations modestes.

Les orientations de la migration extérieure : entrante et sortante

Nous distinguons en matière de migration extérieure deux catégories principales : la migration entrante et la migration sortante. La Syrie peut être considérée suite à cette classification comme étant un pays d'accueil et un pays d'expédition. Cependant, la Syrie est plus un pays « expéditeur » qu'un pays d'accueil. La masse globale de la migration sortante est estimée à 18% de l'ensemble de la population d'après l'étude du projet « la Syrie 2025 ». ¹

La migration extérieure entrante

Dès le début du 20^{ème} siècle, la Syrie a reçu des grandes vagues de migration. Pourtant, nous ne possédons pas d'informations précises sur l'envergure du phénomène faute de statistiques fiables qui couvrent cette période.

En revanche, les caractéristiques de cette migration peuvent être exposées comme étant massive (des centaines de milliers), collective et concentrée sur le plan régional, comme le montrent les migrations massives de Tcherkesse, d'Arméniens, de Syriques, de Kurdes, d'Assyriens et de Palestiniens. ² N'oublions pas les vagues de migration forcée suscitées par les guerres et les troubles politiques comme la migration des Palestiniens ³ en 1948, des Irakiens depuis 2003 ⁴ et des Libanais en juillet 2006. La dernière était très courte et a pris fin avec la fin des agressions israéliennes contre le Liban en août 2006. Celle des Irakiens semble aussi être temporaire.

¹ Etude effectuée par un groupe de chercheurs et de techniciens syriens qui a été commandée par le Comité de la Planification de l'Etat et le PNUD. Ce document n'a pas été publié.

² Dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, il y a eu la migration Tcherkesse suite à la guerre Ottomane Russe, ensuite, des vagues massives de migrations arménienne et syrienne à cause de la politique turque de transfert entre 1915 et 1922. Ainsi, à la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, il y a eu une migration kurde importante suivie en 1933 par une arrivée massive des Assyriens d'Irak qui a été suivie par la signature des accords entre mandataires Français et Britanniques.

³ Suite à la création de l'Etat d'Israël, avec la migration forcée la plus importante dans la première moitié du 20^{ème} siècle. La Syrie avait reçu à elle seule environ 100 milles réfugiés qui bénéficient de tous les droits des citoyens syriens sauf celui du vote. Le nombre actuel est estimé à 450 milles (Le premier rapport national sur l'état de la population en Syrie, le Comité syrien pour les affaires de la famille, le Comité de la planification de l'Etat, l'UNDP, Damas, 2008, Page 51).

⁴ Estimé en 2007 par le Ministère de l'Intérieur syrien à 1,5 million.

Dès lors, la migration extérieure collective entrante est plus forcée que choisie. La société syrienne qui a une identité culturelle composée et multiple, avait perçu cette migration sous un angle positif. Ceci a encouragé cette migration à s'y implanter. A l'exception de certains impacts « négatifs » causés par l'arrivée récente et massive des Irakiens, notamment sur le système du service public, l'impact général de la migration extérieure entrante dans l'histoire contemporaine de la Syrie était plus positif que négatif. Les arguments suivants le démontrent :

- *La construction des zones à densité faible de population* : La migration entrante en générale ne s'était pas concentrée dans les grandes villes mais plutôt dans des zones à densité moyenne. Donc, dans les alentours des centres urbains qui communiquent avec la steppe syrienne afin d'assurer la stabilité des villes. Cela était très concret dans l'installation des Tcherkesses ou celle des Assyriens dans la région Nord Est. Aucun effet négatif sur les ressources n'a été signalé. En revanche, cette installation a aidé à mieux exploiter ces ressources et développer le PIB ce qui a eu une répercussion positive sur le développement général de la société syrienne.
- *L'accélération du développement des petites et moyennes villes* : L'installation des vagues de migration dans les zones de densité limitée a engendré une urbanisation accélérée dans ces zones et le développement des petites et moyennes villes. Ainsi a-t-elle facilité la transition du bédouinisme à l'urbanisme comme le montre l'exemple de la ville de Hassaké (Nord-Est) et sa transformation d'un petit village en 1928 à une ville moyenne.
- *Le développement de l'exploitation agricole* : La région d'al Jazira et ses zones limitrophes, dans le Nord-Est de la Syrie, ont souffert du manque de la main d'oeuvre capable d'exploiter les parcelles agricoles qui s'étendent au bord des ruisseaux et des rivières. L'arrivée des migrants qui étaient majoritairement des travailleurs agraires, a beaucoup aidé au développement de ce secteur. Cela a suscité aussi le développement des secteurs économiques liés à l'agriculture.
- *Renforcer l'économie syrienne avec des expériences confirmées* : Les Arméniens et les Syriaques en provenance des villes turques relativement développées au niveau industriel et artisanal, ont contribué au développement de ces secteurs notamment en liaison avec les besoins de l'agriculture. Ces expériences ont été aussi très bénéfiques quant à l'installation des ateliers dans les différents domaines et le début de l'industrie textile syrienne dans les années 1930.
- *L'enrichissement de l'identité culturelle multiple* de la société syrienne qui se caractérise à l'origine par sa complexité et son pluralisme. La tolérance et l'hospitalité ont été des éléments encourageants pour l'intégration des migrants qui ont fui leurs pays d'origine à cause des raisons de répression à base ethnique, religieuse ou politique.

La migration extérieure sortante

A l'inverse de la migration extérieure entrante qui était majoritairement forcée, la migration extérieure sortante est liée à une des raisons les plus fréquentes en matière de l'immigration internationale : migration pour le travail ou migration économique.

Dans ce registre, il est possible de distinguer entre trois grandes vagues de migration : permanente comme dans la première vague vers les Amériques, ou à moyen terme comme pour la deuxième vague vers les pays du Golfe, ou une migration à court terme comme la troisième grande vague qui s'inscrit dans une logique de migration temporaire ou circulaire.

- La première grande vague

Elle a eu lieu dans le cadre de la troisième migration internationale (1880 – 1914).⁵ Ses origines étaient économiques en premier lieu, même si elles étaient mélangées avec des facteurs politiques et culturels. La destination principale était les Amériques. Après avoir enregistré le départ de 500 mille Syriens, l'équivalent du quart de la population de cette période,⁶ elle diminue à partir de 1925.

- La deuxième grande vague

Elle a commencé au début des années 1960 et elle a connu son apogée dans les années 1970. Les destinations principales étaient les pays du Golfe, la Libye et à degré inférieur, l'Algérie. Le taux de la migration syrienne a augmenté de 3,8 pour mille par an entre 1960 et 1970 à 10,8 pour mille par an entre 1970 et 1981⁷.

- La troisième grande vague

Cette vague est circulaire et temporaire, et elle permet au travailleur de retourner systématiquement afin de visiter sa famille grâce à une distance courte entre le lieu de son travail et sa résidence principale. Le Liban était la destination principale de cette vague, notamment après les accords de Taëf en 1989 et la période de reconstruction, ensuite, la Jordanie avec le développement du marché de la construction provoqué par le grand retour des migrants jordaniens et palestiniens des pays du Golfe suite à la guerre au Koweït en 1990, et finalement, notons la migration temporaire vers les pays du Golfe pour remplacer la main d'œuvre étrangère qui était obligée de quitter suite à la deuxième guerre du Golfe.

Cette migration circulaire vers le Liban et la Jordanie a été facilitée par la simplicité des réglementations qui l'encadre des deux côtés de la frontière. En ce qui concerne les pays du Golfe, elle est devenue plus accessible, même si elle était toujours étroitement contrôlée. Concernant cette destination, les chiffres et les statistiques manquent. Sauf dans le cas du Koweït, où la main d'œuvre syrienne a occupé la deuxième place après la main d'œuvre égyptienne à cause du départ massif de la main d'œuvre arabe.

Les années 1980 et le rétrécissement de la migration sortante

La migration extérieure sortante a affronté durant les années 1980 du siècle dernier, des difficultés résultant de plusieurs éléments comme :

- L'augmentation de l'offre de la main d'œuvre avec une croissance qui dépasse le taux de la croissance de la population ;
- Une demande restreinte dans le marché du travail à cause de la crise économique que la Syrie affrontait à cette période ;

⁵ Autour de cette vague, lire Fadel Ansari, *La géographie de la population*, Edition Nouvelle Imprimerie, 1986, Damas, pp 253-254.

⁷ Par Syrien, on désigne les Syriens de ce qui est devenu aujourd'hui la République Arabe Syrienne et non des pays du Cham.

⁸ Mamdouh Moubayed, Issam Cheikh Oghli et Ahmad Kelani, *Le dynamisme de la population en Syrie et ses impacts*. Edité par le Comité de la planification de l'Etat, UNDP, Damas, 2005, p. 14.

- La politique sélective des pays du Golfe dans l'accueil de la main d'œuvre et la concurrence montante de la main d'œuvre en provenance de l'extrême Asie ;
- La chute du prix du baril de 32 dollars en 1983 à 13,5 dollars en 1986, en réduisant à moitié le PIB de cette région.⁸

Cette situation a engendré l'accroissement du secteur informel dans l'économie intérieure ainsi que le développement des quartiers marginaux autour des grandes villes puisque la migration rurale, causée par la sécheresse, n'a pas pu être absorbée par la demande des marchés extérieurs de travail. Une crise économique structurelle lourde avait affecté la Syrie durant ces années avec une augmentation colossale de l'inflation et une réduction presque radicale de l'investissement public. Cela a contribué au gel de l'embauche et au développement du chômage après une décennie de plein emploi durant les années 1970. Les plus touchés par ce chômage étaient les diplômés.

Les remises des migrants

Les remises des migrants représentent une source principale de devises pour leurs pays d'origine. Elles participent au développement de l'économie en général, à la réduction du niveau de la pauvreté, et à l'amélioration des indices du développement humain.

Dans ce registre, certaines études considèrent que le volume des transferts que les pays sous développés reçoivent de ses émigrés contribue efficacement à limiter le déséquilibre des bénéfices issus de la mondialisation puisque les deux tiers des transferts mondiaux se dirigent vers ces mêmes pays.⁹ Les transferts aident à l'augmentation de la production et le développement du marché du travail à condition qu'ils soient bien exploités. De ce fait, la manière avec laquelle les transferts sont investis est plus importante que le volume des transferts en lui-même.¹⁰

Dans le cas syrien, la Banque Centrale affiche dans ses registres les transferts de tous les Syriens qui résident à l'extérieur du pays. Les mêmes registres distinguent entre les expatriés, « *Moughtaribin* », et ceux qui résident et travaillent au Liban et qui sont qualifiés par la Banque Centrale en tant que travailleurs, « *Ummal* ».

Les transferts informels représentent la somme la plus importante de l'ensemble des transferts des Syriens à l'étranger (migrants permanents, circulaires ou temporaires). Nous pouvons remarquer que les transferts varient selon les profils des migrants, leurs âges et leurs lieux de concentration. Il est à constater aussi que les migrants circulaires et temporaires effectuent plus de transferts que les migrants permanents. Dans la nature de leur expatriation, l'objectif de construire une vie et de perdurer dans le lieu de résidence temporaire est très faible. Dès lors, leur revenu est destiné principalement à leur « famille » qui réside généralement dans le pays d'origine. Ainsi, les migrants qualifiés transfèrent plus et cela en liaison avec leurs revenus plus élevés que celui des non qualifiés. Les migrants dans les pays du Golfe, le Liban et la Jordanie, envoient plus de remises que ceux qui résident aux Amériques et aux autres pays occidentaux puisque le séjour au pays de l'immigration des premiers est pour une période limitée malgré l'existence de quelques cas exceptionnels. En revanche, les migrants qui ont choisi l'Europe ou les Amériques, envisagent dès le début de leur projet migratoire, l'installation définitive dans la plupart des cas. Donc, ils investissent sur place en créant toutes les conditions nécessaires pour une vie permanente. Les transferts qu'ils effectuent en direction du pays d'origine se limitent à des aides à la famille ou à quelques investissements de nature estivale.

⁸ Saad al-Din Ibrahim, *Dawlé wa moujtamaa fi al watan al arabi* (Etat et société dans le monde arabe), Centre des études de l'unité arabe, Beyrouth, 1988, p.336.

⁹ Le premier rapport arabe sur l'emploi et le chômage dans les pays arabes : vers des politiques et mécanismes efficaces (Organisation du travail arabe), Le Caire, Juillet 2008, p.305.

¹⁰ Ibid, p.303

La Banque Centrale estime que la somme principale des transferts provient donc des pays du Golfe.¹¹ Il est fort probable que cette estimation soit exacte en vue du nombre important des migrants syriens dans cette région et plus spécifiquement en Arabie Saoudite.

Les remises couvrent en Syrie, une bonne partie du déficit budgétaire même si elles sont informelles, puisque leur destination finale est le marché intérieur. Cependant, elles se caractérisent par leur éparpillement en petites sommes, ce qui les rend destinées plutôt à la consommation, sans créer une accumulation qui les fera partie intégrante du cercle de l'investissement.

Les coûts des transferts atteignaient en Syrie 16,9 %¹² de la somme totale (les coûts au Liban ne dépassent pas les 4%) et étaient trop élevés jusqu'à une date récente en Syrie. Ainsi, les réglementations étaient d'une rigidité qui poussaient les migrants à utiliser les voix informelles pour effectuer leurs transferts. Cependant, les dernières années ont connu une évolution importante dans les législations qui cadrent les opérations de transfert en Syrie. Cela est lié à la libéralisation graduelle du secteur bancaire et à l'unification des prix de changes et la réduction des coûts de transfert. Reste que les études manquent pour vérifier l'impact de ce développement sur les remises informelles et sa transformation en remises formelles. Malgré les efforts pour améliorer le secteur bancaire, la concentration des banques dans les grandes villes contribue négativement au développement du processus de transfert puisque une bonne partie des migrants provient des zones rurales et des petites villes. De plus, les migrants dans les pays limitrophes préféreront, malgré le développement du secteur de transfert formel, garder leurs vieilles habitudes pour avoir moins de frais.

Dans les années 2000, la Syrie commence à attirer les investissements des migrants syriens au Golfe. En 2005, la part des capitaux des migrants dans le Golfe représentait 30%¹³ de l'ensemble des capitaux « étrangers » investis en Syrie. L'essentiel de ces investissements va dans les secteurs de services, de la communication, des banques, de la construction et des universités privées. Sa participation dans l'industrie reste limitée.

La migration des « cerveaux »

Le facteur économique marque profondément le choix des Syriens hautement qualifiés et formés quant à la recherche d'un marché de travail propice et adéquat à leurs niveaux scientifiques et professionnels. Cependant, il y a d'autres éléments qui contribuent à renforcer la migration de cette catégorie. Parmi eux, l'impuissance structurelle, la diminution des dépenses publiques consacrées à la recherche scientifique et à l'innovation, la suprématie de la bureaucratie sur les expertises scientifiques et la politique de recrutement et de l'attribution des postes basée sur les allégeances et pas sur les compétences. Finalement, la politique migratoire sélective des pays d'accueil contribue aussi à cette « fuite de cerveaux ».

Cette catégorie de la migration représente en Syrie un phénomène migratoire important. Cependant, il n'y pas d'études ni statistiques locales qui lui sont consacrées. Dès lors, les rapports des experts onusiens dans l'immigration et le développement peuvent servir comme référence à la réflexion sur ce sujet crucial. Dans ce registre, une étude récente¹⁴ estime le pourcentage des migrants syriens d'un niveau scientifique élevé (Deuxième et troisième cycle) en 2000 vers les pays de l'OCDE à plus que 35,1% de l'ensemble des migrants syriens jusqu'à cette année.

¹¹ Georges Ouzone, vice gouverneur de la Banque Centrale, Damas, 6 août 2008.

¹² Idem.

¹³ Rapport de la délégation du Fond Monétaire International pour la Syrie, 13 juillet 2006, p.11.

¹⁴ Jean-Christophe Dumont, *Immigrants from Arab countries to the OECD: From the Past to the Future*, United Nations Expert Group Meeting on International Migration and Development in the Arab Region, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, Beirut, 15-17 May 2006

En guise d'exemple, l'Association médicale arabo-américaine¹⁵ estime le nombre de médecins syriens aux Etats Unis à 6000 parmi les 15000 médecins arabes. Ainsi, les médecins syriens en Allemagne¹⁶ sont évalués à 18000 parmi la communauté syrienne estimée à 59000.

Les retombées de la migration des gens qualifiés ne sont pas toujours néfastes. Cette catégorie porte en elle des dimensions positives et négatives. Positives, quand le pays d'origine arrive à les « récupérer » ou les encourager à participer au processus de transfert du savoir. Elles demeurent négatives avec l'absence d'une telle politique, ce qui est le cas en Syrie. Il est à souligner que la Syrie demeure le seul pays arabe ou presque qui manque de politique réelle pour réintroduire la migration qualifiée dans le cercle de la vie scientifique et économique. Une expérience unique a vu le jour avec la création en 2001 de l'association NOSTIA qui a réussi à réunir des Syriens de l'immigration avec leurs concitoyens du pays autour des thèmes précis. Cependant, ce réseau a affronté beaucoup de barrières bureaucratiques et institutionnelles. Ce qu'il l'amène à se contenter d'organiser une rencontre scientifique sur les nouvelles technologies de télécommunication (ICTTAD) une fois tous les deux ans.

La gestion de la migration

La plupart des pays qui ont une forte émigration procèdent à la création d'une instance qui est en charge de la gestion de ce phénomène. Les remises ne doivent pas être la seule raison pour s'intéresser à ce sujet malgré leur importance dans l'économie nationale. La société syrienne est caractérisée par une forte tendance migratoire. Les raisons qui poussent les Syriens, notamment les jeunes, à l'émigration persistent. Le nombre des jeunes syriens (15 – 24 ans) a été estimé en 2007 à 4,214 millions, c'est à dire 22% de la population. 34,3% d'entre eux cherchent à partir en vue de trouver un emploi et un revenu décent.¹⁷ Le nombre est plus élevé dans les régions à faible développement et augmente en parallèle avec les mauvaises saisons et la sécheresse. Une bonne partie de cette migration choisie est destinée vers le Liban, la Jordanie et tout récemment, la zone autonome kurde au nord de l'Irak.¹⁸ En guise d'exemple, avec un taux de chômage qui atteint les 53,65%¹⁹ dans la ville du Hassaké et ses alentours, beaucoup de jeunes préfèrent la migration vers l'étranger et plus vers les grandes villes syriennes.

Comme nous l'avons souligné au début de ce document, les migrants représentent environ 18% de la population syrienne en 2007. Chiffre élevé qui nécessite une gestion plus efficace de ce qui existe pour le moment afin de bénéficier de leurs expériences et de leurs capitaux humains et matériaux. Il est par conséquent essentiel de développer une politique migratoire institutionnalisée et structurelle en Syrie afin de faire face aux défis et pressions migratoires.

Dans un temps où la Syrie devient aussi un terrain d'accueil pour une catégorie bien spécifique qui est celle des travailleurs asiatiques dans les métiers de services, il est important d'établir une gestion qui prendra en charge ce volet important sur les plans humain et économique du phénomène migratoire. Ainsi, les migrations qui suivent les catastrophes dans une région agitée (les Irakiens depuis 2003 et les Libanais en juillet 2007), nécessitent une gestion spécifique dans un cadre institutionnel. Son absence est très remarquée dans le cas actuel de la gestion de la migration irakienne.

¹⁵ Entretien avec Kamal Khalaf al-Tawil, membre de l'association, 5 août 2008.

¹⁶ Voir <http://www.irinnews.org/report.aspx?reportid>

¹⁷ Le projet de soutien à la stratégie nationale de la jeunesse en Syrie, Rapport quantitatif, le Comité Syrien pour les Affaires de la Famille en collaboration avec le Comité de la Planification de l'Etat, Damas, 2008, p.66

¹⁸ Les chiffres de la migration dans la ville du Hassaké dans les années 2006 et 2008 sont tirés d'un rapport interne du ministère de l'agriculture.

¹⁹ Les indices du chômage, papier interne, le Comité de la Planification de l'Etat, Damas 2007.

Références principales

Al-Din Ibrahim, Saad, *Dawlé wa moujtamaa fi al watan al arabi* (Etat et société dans le monde arabe), Centre des études de l'unité arabe, Beyrouth, 1988.

Ansari, Fadel. *La géographie de la population*, Edition Nouvelle Imprimerie, 1986, Damas.

Dumont, Jean-Christophe. *Immigrants from Arab countries to the OECD: From the Past to the Future*, United Nations Expert Group Meeting on International Migration and Development in the Arab Region, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, Beirut, 15-17 May 2006.

Les indices du chômage, papier interne, le Comité de la Planification de l'Etat, Damas 2007.

Le premier rapport arabe sur l'emploi et le chômage dans les pays arabes : vers des politiques et mécanismes efficaces (Organisation du travail arabe), Le Caire, Juillet 2008.

Le projet de soutien à la stratégie nationale de la jeunesse en Syrie, Rapport quantitatif, le Comité Syrien pour les Affaires de la Famille en collaboration avec le Comité de la Planification de l'Etat, Damas, 2008.

Moubayed Mamdouh, Oghli, Issam Cheikh et Kelani, Ahmad, *Le dynamisme de la population en Syrie et ses impacts*. Edité par le Comité de la planification de l'Etat, UNDP, Damas, 2005.

Rapport de la délégation du Fond Monétaire International pour la Syrie, 13 juillet 2006.